

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 18 juillet 2014

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Robert ASSANTE - Jean-Pierre BERTRAND - Laure-Agnès CARADEC - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Jean-Pierre GIORGI - Albert GUIGUI - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Jérôme ORGEAS - Guy PONTOUS - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Martine VASSAL - Didier ZANINI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Roland BLUM - Patrick BORE - Frédéric COLLART - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - André MOLINO - Roland MOUREN - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI - Guy SAUVAYRE.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

IPE 007-272/14/BC

■ Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité "Gestion des risques et vulnérabilité des territoires" et approbation d'une convention.

DPEATSV 14/11574/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de sa stratégie de développement par l'économie de la connaissance, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole participe au financement des projets de recherche et développement sur son territoire en abondant au Fond Unique Interministériel ainsi qu'au fonctionnement des pôles de compétitivité.

Sept pôles de compétitivité sont soutenus par Marseille Provence Métropole :

Optitec, Eurobiomed, Pégase, Mer Méditerranée, Solutions Communicantes Sécurisées, Capénergies, Gestion des risques et vulnérabilité des territoires.

Le pôle bi régional « Gestion des risques et vulnérabilité des territoires » labellisé en 2005 vise à donner une forte identité aux territoires Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon en les positionnant au tout premier plan européen dans le domaine de la gestion des risques.

Signé le 18 Juillet 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014

Les Domaines d'Actions Stratégiques du pôle sont les suivants :

- Risques naturels et changement climatique (mouvement de terrain, inondation, incendie, avalanches)
- Plan de prévention des risques naturels, ouvrage de TP, surveillance par drones, bombardiers d'eau, génie écologique
- Risques industriels (site chimique ou pétrolier SEVESO, démantèlement de centrales nucléaires, transport matières dangereuses)
- Etudes réglementaires ICPE, formation, caméras thermiques, analyses physico-chimiques, équipements de protection individuelle, dépollution des sols.
- Risques chroniques et émergents d'origine anthropique (air intérieur, nanotechnologies, résidus médicamenteux dans l'eau, risques liés aux pratiques agricoles)
- Etudes de toxicologie, éco-conception, analyses physico-chimiques, systèmes de traitement de l'air intérieur.

Chaque Domaine d'Action Stratégique est porteur de plusieurs « programmes phares » organisé autour d'un marché particulier, conçu comme un plan d'action défini, en fonction des besoins des adhérents de la maturité du marché, sur les questions de R&D, du développement des exportations, ou du renforcement de la chaîne de valeur.

Dans le cadre du contrat de performance 2013-2018 passé par l'Etat, le pôle Risques a défini un programme d'actions 2013-2015 en 4 grands axes : passage de la R&D au marché, actions en matière d'innovation, actions en matière de formation, actions en faveur de l'international.

Le pôle représente aujourd'hui :

- 234 adhérents dont 147 en Provence- Alpes-Côte d'Azur dont 150 PME et 19 grandes entreprises (+250 salariés)
- Un accompagnement de 48 appels à projets, la labellisation de 47 projets et 17 projets retenus

Marseille Provence Métropole est impliquée dans ce pôle de par les compétences académiques, technologiques (Ecole Centrale Marseille, BRGM, Laboratoire de Chimie et Environnement, LSIS- Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes...) et industrielles (Société des Eaux de Marseille, GPM, Géocéan, ALTI Consultants, J&P GEO, PIXXIM SA, SITES...) reconnues sur son territoire.

Le pilotage, l'animation et la gouvernance du pôle de compétitivité sont assurés par l'association Pôle Euroméditerranéen sur les risques.

Le budget prévisionnel de l'association Pôle Euroméditerranéen sur les risques pour le développement du Pôle de compétitivité «Gestion des risques et vulnérabilité des territoires» pour 2014 s'élève à 1 473 524 euros.

BUDGET PREVISIONNEL CONSOLIDE 2014				
PRIDES RISQUES				
Détail Postes	DEPENSES	€ HT	RECETTES	€
	60-Achats	10 000	70 - Produits	583 092
602	Achats stockés matières et fournitures	-	706 - prestations de services	583 092
6022	Produits d'entretien, fournitures bureau	-	Cotisations	117 003
606	Achats non stockés de matières et fournitures	10 000	Actions innovation	64 000
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	7 000	Actions individualisées	232 661
6064	Fournitures administratives	3 000	Actions DGSCGC	120 428
			Actions collectives	35 000
			label GRT	14 000
	61 - Services extérieurs	688 805		
611	Sous-traitance générale	542 705	74 - Subventions d'exploitation	685 500
	Site web et CRM	7 720	Etat	320 000
	Sous-traitance chargé de mission NCA	35 000	FNADT	200 000
	sous-traitance gestion	65 000	DIRECCTE LR	50 000
	Sous-traitance label GRT	10 000	DIRECCTE PACA action co	70 000
	Sous-traitance actions innovation	25 600		
	Sous-traitance actions individualisés	137 000	Régions	208 000
	Sous-traitance action co	154 000	Région PACA	138 000
	Sous traitance DGSCGC	108 385	Région PACA action co	70 000
613	Locations	61 000		
6132	Locations immobilières	45 000	TOTAL EPCI et CG	157 500
6135	Locations mobilières et véhicules	16 000	Départements	58 000
615	Entretien Réparations et Maintenance	10 600	Département 06	30 000
6152	Sur biens immobiliers	3 200	Département 13	15 000
6155	Sur biens mobiliers	1 400	Département 30	8 000
6156	Maintenance	6 000	Département 84	5 000
616	Assurances	5 000		
617	Etudes et Recherches	62 000	EPCI	99 500
618	Divers	7 500	Nice Côte d'Azur	40 000
6181/618	Documentation Générale / technique	500	CPA	15 000
6185	colloques et séminaires	7 000	Alès Agglomération	15 000
	62 - Autres services extérieurs	168 872	Nîmes Métropole	15 000
621	Personnel Extérieur à l'entreprise	72 922	SAN Ouest Provence	5 000
621	Personnel détaché	72 922	MPM	5 000
622	Rémunérations intermédiaires et honoraires	15 000	Dracénie	4 000
6226	Honoraires	15 000	Mairie de Barcelonnette	500
623	Publicité, publications	27 500		
6236	Catalogues et Imprimés (supports divers)	27 500	Autres	-
625	Déplacements, missions et réceptions	40 000		
6251/625	Déplacements, missions et voyages	40 000		
6257	Réceptions			
626	Frais postaux et télécommunications	10 000		
627	Services bancaires	2 500		
628	Divers	950		
6281	Concours divers (cotisations)	950		
	63- Impôts et taxes	25 000		
633	Impôt taxes et versements assimilés	25 000	76 - Produits Financiers	-
6311	Taxe sur les salaires	18 000	Cession SICAV	
6333	Taxe formation professionnelle	7 000		
	64 - Charges de personnel	375 915		
641	Rémunérations du personnel	375 915	78- Reprise sur Amortissements et Prov.	-
	Rémunérations du personnel (frais de structure)			
	65 - Charges Diverses de Gestion	-		
	répartition des frais généraux en A B C D			
	répartition des frais de structure en A B C D			
	68 - Dotation amortissements	-		
6815	Dotation aux provisions pour risques et charges	-		
	Dotation aux provisions pour risques et charges	-		
	TOTAL des charges prévisionnelles	1 268 592	TOTAL des produits prévisionnels	1 268 592
	86 - Emplois des contributions volontaires	204 932	87 - Contributions volontaires	204 932
86	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	204 932	Prestations en nature	204 932
	TOTAL des charges	1 473 524	TOTAL des produits	1 473 524

Signé le 18 Juillet 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014

Il convient d'approuver la convention avec le pôle de compétitivité «Gestion des risques et vulnérabilité des territoires». Risques, relative aux modalités d'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 euros.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération FCT 004-094/14/CC du 23 mai 2014 portant délégation du Conseil au Bureau ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir le développement du pôle de compétitivité « Gestion des risques et vulnérabilité des territoires ».

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 5 000 euros au pôle de compétitivité « Gestion des risques et vulnérabilité des territoires ».

Article 2 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée conclue avec le pôle de compétitivité « Gestion des risques et vulnérabilité des territoires », porté par l'association Pôle Euroméditerranéen sur les Risques.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2014 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Sous-politique B330 - Chapitre 65, Article 6574 intitulé « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé» - Fonction 90.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué à l'Emploi,
Enseignement supérieur, Technopole, recherche

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Innovation prospectives et enseignement
supérieur

Jérôme ORGEAS

Frédéric COLLART

Pour Enrôlement,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER